

# Les lois du secteur

# Les lois du secteur

- L'annexe XXIV ter issue du décret N°89798 du 27 octobre 1989
- La loi N°2002-2 parue au JO du 3/1/2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale
- La loi N°2005-102, parue dans le code d'Action Sociale de la famille

# La loi de 2002-2

- Elle vient modifier la loi du 30 juin 1975 concernant l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux.

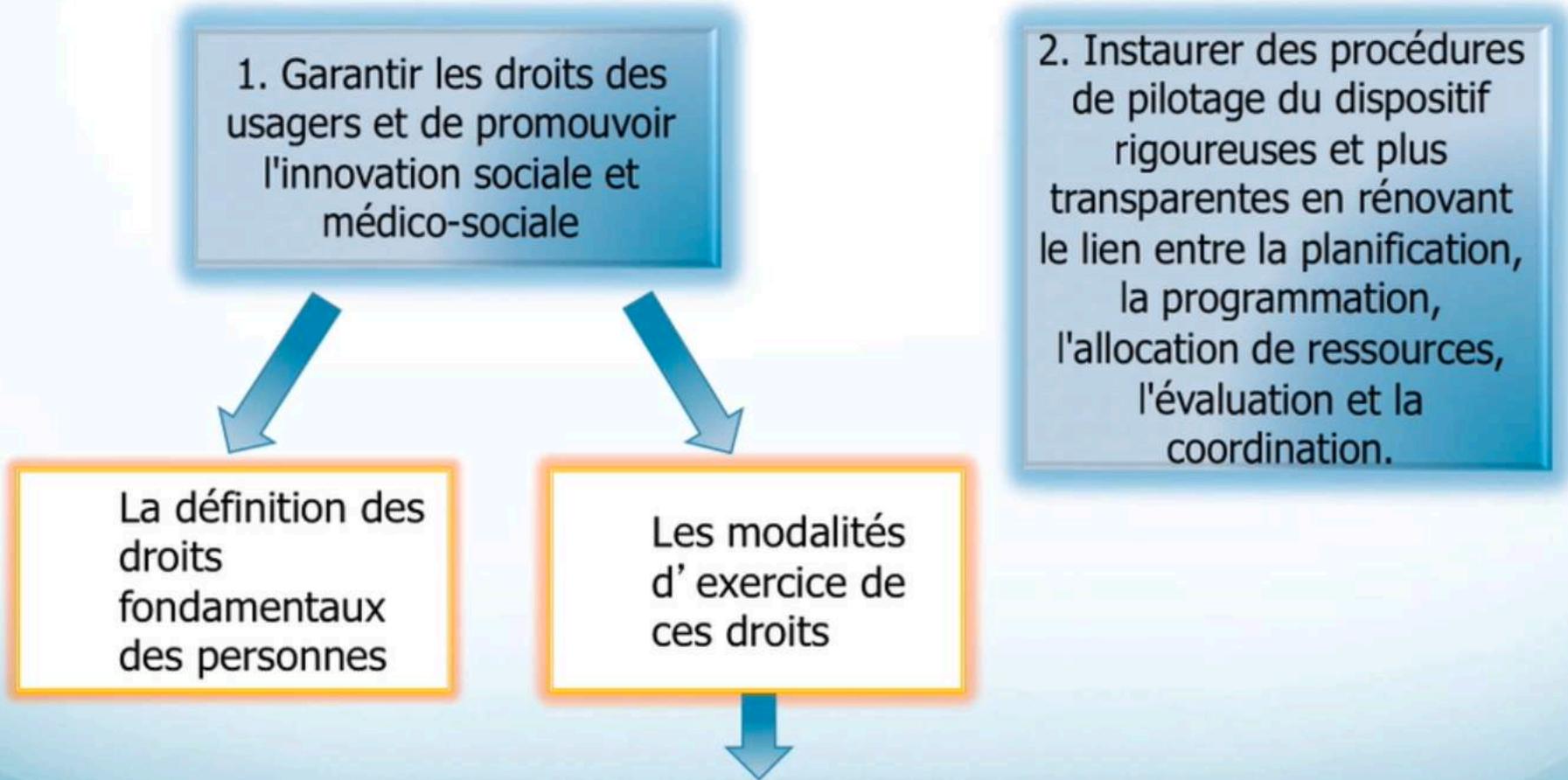
# Les deux principes directeurs de la loi 2002-2

1. Garantir les droits des usagers et de promouvoir l'innovation sociale et médico-sociale

2. Instaurer des procédures de pilotage du dispositif rigoureuses et plus transparentes en rénovant le lien entre la planification, la programmation, l'allocation de ressources, l'évaluation et la coordination.

La définition des droits fondamentaux des personnes

Les modalités d'exercice de ces droits





# La loi de 2005

- représente une avancée dans la reconnaissance et la considération des droits de la personne handicapée,
- garantit l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.